



HAL
open science

Valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales comme trajectoire de développement des territoires de l'estuaire de la Gironde : Rapport de synthèse

Mbolatiana Rambonilaza

► To cite this version:

Mbolatiana Rambonilaza. Valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales comme trajectoire de développement des territoires de l'estuaire de la Gironde : Rapport de synthèse. [Rapport de recherche] irstea. 2012, pp.16. <hal-02597355>

HAL Id: hal-02597355

<https://hal.inrae.fr/hal-02597355v1>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Titre initial du projet :

VALORISATION, GESTION, ET CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES, DES AMENITES ENVIRONNEMENTALES : LE CAS DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE
Volet Aquitain du Projet AMEN Interrégional Aquitain, Auvergne, Rhône-Alpes

Dates de début et de fin de projet : 2008-2012

Nom du porteur du projet : Tina Rambonilaza

Nom du laboratoire : Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Irstea-Bordeaux

RAPPORT DE SYNTHÈSE :

Valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales comme trajectoire de développement des territoires de l'estuaire de la Gironde

I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PROJET DE RECHERCHE

Le présent projet correspond au volet aquitain du projet interrégional AMEN, qui a été soumis au troisième appel d'offre de recherche du Programme PSDR « Pour et Sur le Développement Régional », 2007-2011. Le programme PSDR est une plate-forme initiée en partenariat entre les Conseils Régionaux, l'INRA et l'Irstea, pour mener des recherches autour de la place de l'agriculture et des enjeux environnementaux dans le développement régional. Les projets de la plate-forme PSDR en Aquitaine s'inscrivent dans les projets prioritaires de l'appel à projets CCRRDT du Conseil Régional et notamment en ce qui concerne les SHS, de l'axe sur la gouvernance des territoires. Nous avons répondu à l'appel à projet CCRRDT de 2008 et la convention avec le CRA couvre donc la période fin 2008-fin 2012.

Le PSDR est un programme de recherche qui encourage la collaboration chercheurs-acteurs du développement dans la conduite des travaux et des études. Dans ce cadre, nous avons établi un partenariat de dialogue, d'échanges d'informations et de travail avec plusieurs acteurs clés : le Comité départemental du Tourisme de la Gironde, CG33 et le SMIDDEST. Etant donné l'objet investigué et le terrain d'études qui a été choisi : « la valorisation touristique des ressources naturelles et patrimoniales des territoires de l'estuaire de la Gironde », plusieurs enjeux de la recherche intéressaient directement ces acteurs. On peut énumérer ici :

- l'identification des ressources naturelles et patrimoniales des territoires qui soient valorisées ou valorisables sur le plan économique
- la mise en œuvre d'enquêtes dédiées spécifiquement à l'évaluation économique de la demande touristique pour les territoires de l'Estuaire de la Gironde ;
- Une note de synthèse sur les éléments clés permettant de renouveler les réflexions autour de la structuration de l'offre touristique des territoires de l'Estuaire de la Gironde.

L'équipe de recherche pour la partie Aquitaine a été composée de trois chercheurs permanents qui sont :

Boschet Christophe, Ingénieur d'études en économie

Lyser Sandrine, Assistant Ingénieur en statistiques

Rambonilaza Tina, Directeur de recherche en économie de l'environnement

L'équipe a bénéficié par ailleurs de l'appui de deux stagiaires, de la contribution d'une doctorante Ben Othmen Asma (Allocataire de recherche Irstea-Conseil régional d'Aquitaine, 2008-2011) et enfin de la contribution ponctuelle de Clarisse Cazals (Chargée de recherche en économie du patrimoine, Irstea).

II. PROBLEMATIQUE GENERALE

Le développement de la région Aquitaine permet d'observer deux grandes tendances : la métropolisation, autour de la croissance des grands ensembles urbains, Bordeaux, Bayonne-Biarritz-Anglet et Pau, et la littoralisation autour du Bassin d'Arcachon. Le caractère attractif du littoral aquitain s'explique en grande partie par le tryptique lac-forêt-dune d'une part, et la plage/océan d'autre part (document Schéma

Régional D'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, SRADDT, 2006). Pour certains espaces en marge ou périphériques de ces ensembles attractifs, et en l'absence de perspectives industrielles ou technologiques prometteuses le processus de développement reste fonction des atouts et des contraintes telles l'accessibilité aux pôles urbains, et de la capacité d'organisation ou les aptitudes des acteurs locaux à tirer partie de certaines ressources spécifiques (Perrier-Cornet, 2004). C'est le cas notamment des territoires représentant un enjeu fort en matière environnementale (en termes de biodiversité, de sites et paysages) et qui sont à la recherche d'un modèle de développement économique respectueux de ces richesses naturelles. C'est le cas des territoires de l'Estuaire de la Gironde. Comparativement à d'autres territoires estuariens d'Europe, la faible industrialisation des espaces riverains de l'estuaire de la Gironde est corrélée *de facto* à une relative préservation des fonctionnalités écologiques de la zone, ce qui en fait encore aujourd'hui un espace naturel remarquable. La situation économique de ces territoires reste cependant très préoccupante. Le recul des activités économiques primaires - l'agriculture et la pêche - coïncide avec un taux de chômage élevé.

L'estuaire de la Gironde constitue une frontière naturelle entre les deux régions Poitou-Charentes et Aquitaine, au travers les deux départements Gironde et Charente-Maritime. Devenus « l'emblème du développement durable » des deux départements Gironde et Charente-Maritime, les territoires riverains de l'estuaire sont à la recherche d'un nouveau souffle économique. Le développement du tourisme par la valorisation conjointe de la nature et du patrimoine a été avancé comme perspective. En effet, malgré un patrimoine naturel et culturel très important et reconnu au niveau national, les territoires bordant l'Estuaire de la Gironde ne disposent pas en l'état d'une attractivité suffisante pour dépasser le stade du tourisme de proximité.

Il faut cependant souligner que les grands sites comme la dune du Pilat, la Rhune, ou le parc naturel des Pyrénées¹, et ses 265km de côte, constituent les principaux attraits touristiques de la région Aquitaine pendant la période estivale. Les fréquentations hors saisons concernent surtout Bordeaux et son agglomération, le bassin d'Arcachon et le parc national des Pyrénées. Ces attraits, sans éclipser les potentialités touristiques d'autres territoires régionaux comme les territoires de l'estuaire, interrogent néanmoins sur leur devenir.

Les territoires bordant l'estuaire de la Gironde ne manquent pas d'atouts. L'estuaire de la Gironde constitue le plus vaste estuaire européen mais également un des mieux préservés, notamment au regard de la liste des espèces faunistiques que l'on trouve à la fois dans le milieu aquatique et des îles sauvages et habitées : l'île Nouvelle, l'île Verte, l'île de Pâtiras et l'île Margaux. Le milieu terrestre est également caractérisé par ses richesses naturelles : les marais et prairies humides, habitat de faune exceptionnelle (cigognes, spatules blanches, hérons cendrés...). A cette composante naturelle, viennent s'ajouter la composante culturelle et patrimoniale. Fruit d'une histoire maritime et militaire chargée, quelques sites emblématiques comme la citadelle de Blaye

¹On peut énumérer ici : la dune du Pilat accueille 1,4 millions de visiteurs par an, le Rhune (358 000 visiteurs), le Parc National des Pyrénées (plus de 200 000 entrées par an). On peut rajouter à ces sites les deux parcs naturels régionaux : le PNR des Landes de Gascogne et du Périgord-Limousin.

avec les verrous Vauban vient d'être classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Enfin, il ne faut pas oublier, la réputation des vignobles et des châteaux viticoles.

A ce stade de redéfinition du devenir de ces territoires, deux questions sont posées au regard du tourisme: (1) L'estuaire de la Gironde peut-il devenir une destination touristique de nature et sous quelles formes? (2) La coordination actuelle des acteurs autour de la préservation et la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales facilite-elle l'émergence d'une nouvelle trajectoire de développement. Sinon, avec quel outil institutionnel peut-on la soutenir?

III. LES POINTS CLEFS DE LA RECHERCHE

(1) Une approche économique du développement autour du tourisme : articuler des travaux sur la coordination d'acteurs et sur la demande

S'il est maintenant largement admis que les économies des territoires ruraux et périphériques ont comme base l'économie résidentielle et touristique, à y regarder de près les profils de développement restent diversifiés:

- au regard de l'ampleur du recul des activités productives primaires,
- à l'importance même des impacts des enjeux globaux sur ces territoires,
- à la capacité de coordination des acteurs à redéfinir les ressources, à recomposer les activités et à s'approprier des enjeux plus globaux à leur échelle d'intervention.

Par ailleurs, la relation entre développement touristique et développement territorial est loin d'être systématique. En dehors de quelques pôles touristiques importants, correspondant souvent à des espaces protégés types parcs naturels nationaux ou régionaux, pour les autres territoires, les vocations touristiques restent à confirmer. Plusieurs explications ont été avancées: du côté de la demande, on a longtemps pensé que le tourisme dans les espaces ruraux est d'abord un tourisme passif et surtout de retour chez soi. En France, la plupart des visites se font chez la famille ou des amis. Ainsi, dans les espaces ruraux, plus de la moitié des nuitées²³ sont encore dans des hébergements non marchands⁴. Le tourisme y serait donc peu générateur de dépenses. Ensuite, du côté de l'offre, on a constaté que l'offre d'activités touristiques dans les espaces ruraux et naturels relève souvent d'agglomération d'initiatives individuelles plus ou moins isolées et manque de coordination collective pour répondre à une demande de services marchands motivée par la recherche d'authenticité et d'une nature de qualité.

Dans un contexte marqué par la mondialisation et la facilité des déplacements, il s'agit maintenant de repenser les politiques d'offre de biens et services qui ont un ancrage territorial avec l'évolution de la demande. A l'image du secteur agro-alimentaire, qui pour initier le renouvellement de sa politique de différenciation par la qualité au

² Données annuelles, ne tenant pas compte de la saisonnalité.

³ Calcul de l'auteur à partir de la base de données "Demande touristique", TNS-SOFRES - Observatoire du Tourisme de 2007.

⁴ Visites chez des parents et amis, et résidence secondaire.

travers les origines géographiques, intègre par la même occasion les préférences des consommateurs en termes de goût, de sécurité ou de respect de l'environnement. Le secteur du tourisme dans les espaces naturels et ruraux est également confronté à cette réflexion stratégique de différenciation par la qualité. Une telle réflexion devient d'autant plus nécessaire que les différentes formes de tourisme autour de la nature entretiennent souvent un certain flou entre une activité qui valorise la nature, une activité respectueuse de la nature et de l'environnement, et une activité qui est tout simplement pratiquée en plein air. C'est le cas notamment des concepts d'« écotourisme », « tourisme vert », « tourisme durable », « tourisme rural » qui couvrent des activités, des pratiques, des produits et des services très divers.

En réalité, les vecteurs de valorisation marchande des ressources naturelles et patrimoniales sont peu analysés, voire méconnus. La demande touristique dans les espaces naturels est non instruite. Les propriétés de biens publics locaux de ces ressources dont l'accès ou l'usage est gratuit amènent en effet un certain flou quant à leur potentialité de valorisation marchande par des vecteurs privatifs plus indirects, comme les services touristiques ou les produits locaux. Aussi, les réflexions sur les politiques d'offre territoriale sont souvent menées de manière déconnectée des attentes de la demande et des acteurs économiques privés.

Le présent projet articule les travaux sur l'offre et les coordinations d'acteurs avec des travaux sur la demande et met l'accent sur l'identification des vecteurs possibles et des conditions de valorisation touristiques des richesses naturelles et patrimoniales des territoires.

(2) La notion d'aménités, une catégorie analytique pour penser les modes de valorisation économique des ressources naturelles et patrimoniales des territoires

Les espaces ruraux et périphériques sont à l'origine d'un ensemble de fonctions non productives qui participent au bien-être social et fondent leur attractivité. Ces fonctions peuvent être d'ordre culturel, social, environnemental, patrimonial et s'appuient sur un ensemble d'attributs spatiaux - naturels ou construites par l'homme - appelées « aménités rurales ». Selon une classification donnée par l'OCDE (1999), l'on distingue les aménités naturelles qui sont peu marquées par les activités humaines (forêts naturelles, zones de haute montagne), les aménités résultant d'une interaction entre l'homme et la nature (flore, faune, paysage, terroir ...) et les aménités créées par l'homme (patrimoine historique, traditions culturelles, ...). Le même document précise par ailleurs qu'« une aménité existe dans une région précise et nulle part ailleurs. Toutes les aménités ont un caractère propre qui les rend uniques. Il n'existe pas deux aménités identiques et aucune aménité n'est reproductible en un autre lieu », OCDE (1999). En outre, les aménités se distinguent des attributs plus ordinaires d'un territoire car elles sont valorisées ou valorisables (OCDE, 1999). En définitive, qu'elles soient naturelles ou patrimoniales, les aménités se réfèrent à des attributs spatiaux qui différencient un territoire d'un autre territoire d'abord par le regard extérieur qu'on y porte.

De manière plus précise, cette articulation entre offre territoriale et demande d'aménités fait référence à l'attractivité des espaces ruraux qui se lit principalement à travers la *demande touristique et les comportements résidentiels*. En France, on s'accorde à dire que l'activité touristique permet de valoriser le patrimoine naturel et culturel et on mésestime souvent son importance : avec 76 millions de touristes étrangers et 135 millions de touristes français, la consommation touristique totale représente en France 6,4% du PIB et génère 894 000 emplois salariés (chiffres INSEE 2005). Au sein de cet ensemble, les destinations rurales (campagne et montagne) représentent 36% des nuitées. Par ailleurs, les décisions de localisation résidentielle relèvent de plus en plus de préférences individuelles dont les motivations se démarquent progressivement des contraintes de mobilité domicile-travail.

Cette double dynamique, touristique et résidentielle, interroge à la fois sur :

- les spécificités de la demande d'aménités au regard des attributs qui différencient un territoire d'un autre territoire;
- la façon dont est mise en œuvre la valorisation territoriale d'aménités en particulier par les politiques régionales et locales en place, mais également l'articulation de cette politique de valorisation avec les politiques de préservation des aménités face aux menaces de banalisation des paysages et des sites, ou tout simplement de la disparition des actifs naturels.

La reconnaissance de la valorisation des aménités comme potentiel de développement des espaces ruraux n'est pas nouvelle. Les réflexions sont bien anciennes avec les travaux de l'OCDE (1994, 1999) sur les dynamiques des espaces ruraux face au recul des activités productives du secteur primaire et sur le gisement d'emplois induits dans tous les secteurs des services. Cependant, les approches proposées dans ces documents restent partielles en s'appuyant spécifiquement sur l'analyse des stratégies d'offre d'aménités en tenant compte de leur caractère d'externalités et de biens publics. On s'intéresse ainsi aux politiques de préservation des paysages par le déploiement de soutien spécifique aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers, à la mise en place d'espaces protégés, aux différentes formes de coordination d'acteurs comme les labels ou les parcs naturels pour articuler préservation et valorisation d'aménités. L'analyse des politiques d'offre d'aménités a fait l'objet de nombreux travaux. Il manque cependant une réflexion sur les modes de gouvernance de la coordination de ces différentes initiatives à l'échelle du territoire.

La littérature qui se penche sur la gouvernance territoriale relève l'importance du tissu relationnel local, tout aussi bien sur ses caractéristiques lorsqu'on le considère dans son ensemble, qu'à l'échelle individuelle où l'on se penche sur les arbitrages relationnels qui s'opèrent à des fins stratégiques. Les cadres d'analyse qui permettent d'en expliquer l'existence prennent pour point de départ soit la dimension interpersonnelle (les attributs individuels qui facilitent les interactions) soit la dimension institutionnelle qui façonne les valeurs collectives (Angeon, 2008 ; Colletis-Wahl, 2008). Le point commun de ces deux approches est que les règles de fonctionnement du collectif sont produites de façon endogène, au cours de la répétition des interactions entre les acteurs. Au-delà de la reconnaissance de ces phénomènes, peu de travaux permettent d'analyser finement cette dimension.

A plusieurs reprises, l'approche de la coordination des acteurs en termes de réseaux sociaux a été avancée de manière intuitive, comme un cadre analytique pour comprendre la construction, le fonctionnement et l'évolution des territoires. Ce cadre se présentait comme un outil théorique et empirique unifié de la dynamique territoriale (Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Gilly et Wallet, 2005 ; Ternaux, 2007). Mais dans le cas français, les travaux qui mobilisent cette approche pour appréhender la coordination territoriale restent encore rares, ou sont encore au stade de projet.

Par ailleurs, en théorie (comme dans les faits), l'attractivité des espaces ruraux pour leurs aménités apparaît plus décrétée *a priori* qu'analysée et comprise réellement. Du point de vue analytique, s'intéresser aux aménités signifie avant tout s'intéresser à la demande. Les aménités présentent les caractéristiques économiques de biens publics locaux car leur demande reste sensible à leur localisation. La notion dépasse cependant cette catégorie analytique. En revenant aux définitions usuelles de l'aménité, les nombreuses définitions du terme mettent d'emblée le doigt sur son ambivalence, selon qu'il est conjugué au singulier en France (agrément, charme, douceur d'un lieu, d'un paysage) ou s'il est utilisé au pluriel avec une origine américaine (les bénéfices non monétaires associés à des biens ou des services localisés dans l'espace). Ces deux définitions renvoient à la double composante de la demande d'aménités. La première fait référence à la composante subjective et renvoie au vécu et au ressenti de chacun, tandis que la seconde fait plutôt référence aux bénéfices retirés de la consommation d'un bien ou d'un service localisé. L'identification de ces deux composantes n'est pas étrangère aux réflexions et aux travaux sur l'évaluation économique de la demande d'aménités, et la mobilisation de l'approche de Lancaster (Lancaster, 1971) pour traiter la demande touristique (Rugg, 1973) ou l'approche hédonique de la demande résidentielle (Palmquist, 1991). L'approche lancastérienne de la consommation avance en effet qu'un bien ou un service est recherché non pour lui-même, mais pour un ensemble d'attributs qui le caractérisent. Les attributs spatiaux peuvent en faire partie.

Ainsi, le projet AMEN s'intéresse aux modes de gestion et de valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales pour le développement territorial. Plusieurs interrogations émanent de cette problématique générale :

- Comment définir, identifier et opérationnaliser la notion d'aménités ? faut-il appréhender les aménités de manière systémique (en référence à un système paysager, un écosystème) ou bien de façon plus analytique (en référence à un attribut spécifique de l'espace)?
- Doit-on distinguer les aménités environnementales, naturelles, patrimoniales ou culturelles ? A quelles échelles géographiques analyser leur usage pour définir les politiques touristiques?
- Quelles sont les aménités recherchées par les touristes ? Quels sont leurs vecteurs possibles de valorisation de ces aménités : services d'hébergement, activités touristiques et récréatives ?
- Comment améliorer l'efficacité des stratégies privées et publiques de préservation et de mise en valeur des aménités ? Quel outil institutionnel ?

(3) Délimiter le(s) territoire(s) de l'estuaire de la Gironde

En matière de recherche territoriale, circonscrire le périmètre d'étude pour son analyse économique est souvent difficile au regard de différents critères : physique, écologique, culturel, institutionnel. Le territoire est à la fois l'enjeu de la recherche et son point de départ.

L'estuaire est généralement décrit comme « la partie aval d'une artère fluviale, de plus en plus évasée vers l'embouchure, et soumise au va-et-vient de la marée ». Une part ou la totalité du bassin versant peut également être incluse dans la définition spatiale de l'estuaire. Le droit français n'offre aucune réponse juridique. Il définit cependant sur la partie aquatique cinq limites transversales et une limite longitudinale. Sur la partie terrestre, « les communes riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux » sont classées dans les communes littorales. Pour autant, du point de vue économique, les communes riveraines de l'estuaire de la Gironde sont classées actuellement en communes rurales (en référence aux Zonages en Aires Urbaines et aires d'emploi de l'Espace Rural - ZAUER de l'INSEE). Mais outre ces délimitations techniques et spatiales, l'estuaire c'est aussi la représentation que s'en font les sociétés humaines installées autour du fleuve de manière collective ou individuelle. Il y aurait donc le territoire estuarien de l'administration publique, des acteurs locaux, des touristes, des résidents, des excursionnistes, en somme des territoire(s) et non un territoire estuarien(s).

La cohérence que nécessite les projets de développement économique nous amène à définir une frontière institutionnelle qui se superpose avec une frontière géographique, au-delà de laquelle, on peut ne plus parler de territoire de l'estuaire de la Gironde. Parler de valorisation touristique des aménités comme perspective de développement d'un territoire remarquable sur le plan écologique et patrimonial renvoie de facto aux territoires des Parcs Naturels Régionaux. Les PNR ont été en effet désignés à l'origine pour impulser, dans des espaces en difficulté mais dotés d'un patrimoine naturel et culturel important, des projets de développement territorial alliant valorisation économique (au départ beaucoup orientée vers le développement du tourisme) et préservation des aménités naturelles et culturelles. Les territoires de l'Estuaire de la Gironde (en référence aux quatre « Pays »^{5,6} qui fédèrent les communes riveraines de

⁵ « Un pays est un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ; un lieu d'action collective qui fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations... autour d'un projet commun de développement [...]. C'est l'accord des élus sur le projet commun qui fonde le pays ».

⁶ Les quatre Pays bordant l'estuaire : le Pays Médoc pour la rive gauche et le Pays de Haute Gironde ; le Pays Royannais et le Pays de Haute Saintonge pour la rive droite. La communauté d'agglomération de Bordeaux n'est pas incluse dans le périmètre d'étude afin d'être en parfaite adéquation avec la définition commune de l'estuaire de la Gironde (qui part de l'embouchure du bec d'Ambés, cf. carte en annexe). Les quatre pays sont rattachés à deux départements : la Gironde pour le Pays Médoc et le Pays de Haute-Gironde ; la Charente-Maritime pour le Pays de Royan et le Pays de Haute-Saintonge. Les 279 communes qui forment les quatre Pays étudiés se répartissent sur une superficie de 5382.34 km². Les quatre Pays sont sous forme d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Les Pays Médoc et de Haute Gironde sont les

l'estuaire de la Gironde) ne sont pas en marge d'une telle préoccupation. Une réflexion autour d'un projet de parc naturel régional (PNR) a été lancée depuis un certain nombre d'années. En 2010, le périmètre a été délimité par la région Aquitaine : le PNR couvrira la rive gauche, c'est-à-dire un territoire qui reste à délimiter au sein du Pays Médoc. La faisabilité d'un tel projet de territoire est actuellement à l'étude. La vocation d'un PNR et de ses missions est d'allier préservation et valorisation économique des ressources naturelles et patrimoniales des territoires fragiles. Nos travaux de recherche participent de cette réflexion globale sur la cohérence et la pertinence du périmètre du futur PNR. Ils explorent les formes de tourisme qui peuvent valoriser les aménités de l'estuaire de la Gironde et mettent en perspective cette option de développement avec les réseaux d'acteurs qui gouvernent actuellement la gestion et la politique locales des aménités autour de cet estuaire.

IV. TROIS CATEGORIES DE TRAVAUX

(1) Valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales : une approche par la demande observée

La figure usuelle du tourisme dans les espaces naturels et ruraux met souvent en scène un hébergement en hôtellerie de plein-air pour venir admirer le paysage en faisant des randonnées. Mais connaît-on vraiment les caractéristiques des différents segments de marché touristique dans les espaces naturels et ruraux et notamment dans une région comme l'Aquitaine, pour laquelle le littoral semble polariser les fréquentations touristiques estivales ? Or, la connaissance de ces segments de marchés constitue ici une première étape pour mieux cerner les perspectives touristiques de la destination estuarienne, en tant que complément (ou substitut) d'autres destinations régionales.

Mieux connaître les segments de marchés touristiques dans les espaces naturels et ruraux de l'Aquitaine nécessite de s'appuyer sur les comportements touristiques déjà observés. Les principales difficultés seraient alors la disponibilité de données. Les données des visites fournies par l'enquête TNS-SOFRES, suivi de la demande touristique pour la Région Aquitaine (Rhône-Alpes et Auvergne) pour les trois années (2003/2005/2007) était notre première source de données. L'échantillon concerne au total 5525 séjours pour l'Aquitaine. Les traitements statistiques de ces données ont permis d'identifier les différents segments de marchés touristiques dans les espaces ruraux, en retraçant les profils des fréquentations telles qu'elles étaient déclarées par les panelistes de cette enquête. L'exploitation de cette base de données a été en outre indispensable pour mener des comparaisons avec d'autres régions. Il s'agit en l'occurrence de Rhône-Alpes et d'Auvergne, deux régions dont la vocation touristique autour de la nature est largement confirmée. Parallèlement, une enquête sur site a été réalisée durant l'été 2010 autour de l'estuaire de la Gironde pour avoir quelques indications sur les profils des touristes et leurs pratiques pour des séjours estivaux. Les données ainsi recueillies concernent les détails sur les séjours de 376 visiteurs d'origine française échantillonnés.

plus peuplés. En revanche, ce sont le Pays Royannais et le Pays de Haute-Gironde qui ont les plus fortes densités avec respectivement, 139.19 habitants/km² et 100.41 habitants/km².

(2) Les formes de tourisme valorisant les aménités naturelles et patrimoniales de l'estuaire de la Gironde : une approche par les préférences déclarées

Une analyse plus prospective de la demande touristique autour de l'estuaire de la Gironde permet d'explorer la place du séjour autour de la nature et des autres ressources naturelles et patrimoniales, à côté des séjours autour des vignobles et du patrimoine viticole. En partant de questions de recherches formulées par les acteurs de terrain, cette partie du travail a été confrontée à un double challenge. Le premier est de pouvoir répondre aux interrogations des acteurs locaux de manière complémentaire aux résultats des travaux des bureaux d'études et des cabinets d'experts, basés essentiellement sur des analyses de clientèles. La seconde est plus scientifique : trouver une méthodologie empirique originale qui combine méthode d'analyse de marché et méthode d'évaluation économique.

Un protocole d'enquête dit de «*méthode des expériences de choix*» pour plusieurs scénarios types de séjours valorisant les aménités naturelles et patrimoniales a été donc mis en place. Cette enquête a été administrée sur le site internet www.maraisvous.fr. Quatre attributs caractérisent chaque «*coffret de séjour*» pour définir les scénarios de choix : le mode d'hébergement, l'activité récréative principale (souvent payante), l'activité récréative secondaire (gratuite) et la dénomination du séjour. Chaque individu qui visite le site est invité à faire des choix entre plusieurs séjours dans les environs de l'estuaire de la Gironde. On lui demande par la suite le prix qu'il est prêt à payer pour les séjours qu'il a choisis. Une telle procédure d'enquête permet d'identifier les aménités estuariennes valorisées par la demande touristique. Les choix des coffrets des séjours sont par la suite mis en perspective par rapport aux «*Consentements à Payer*» (CAP) déclarés par les enquêtés pour chaque séjour choisi.

(3) La trajectoire de territoire comme capacité de coordination des acteurs autour d'un nouveau projet collectif

L'analyse de la coordination des acteurs de la préservation et la valorisation des aménités de l'estuaire se confronte à une problématique de délimitation du phénomène à analyser autour de deux critères :

- les enjeux de l'action (les aménités),
- et les enjeux des relations (acteurs locaux).

En outre, un troisième critère à prendre en compte dans l'analyse est que la coordination observée est également le fruit de coordinations passées qui imprègnent l'engagement des acteurs. Au sein des territoires de l'estuaire de la Gironde, l'intégration du potentiel de la dimension environnementale dans le développement économique est effective depuis la fin des années 1990. La manifestation concrète de cet élan fut l'émergence de plusieurs dispositifs environnementaux à vocation différenciée selon que l'on se réfère à des instruments de nature réglementaire (Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux, Directives Habitats et Oiseaux qui ont abouti au réseau Natura 2000) ou de nature plutôt volontariste (Charte paysagère et environnementale pour l'estuaire de la Gironde, projets LEADER). De plus, ces dispositifs n'ont pas été introduits simultanément.

Afin de prendre en compte ces différents éléments, la méthodologie retenue a suivi un processus en deux étapes. Une première étape a consisté à recenser de façon exhaustive l'ensemble des acteurs et les organisations qu'ils représentent qui étaient conviés et/ou convoqués aux assemblées qui président au fonctionnement des dispositifs environnementaux. Ce travail de dépouillement a permis de construire une base de données composée de 514 acteurs représentant 242 organisations, pour un total de 993 participations (dans la mesure où un acteur peut participer au fonctionnement de plusieurs dispositifs).

La seconde étape avait trait à l'identification des principaux acteurs impliqués dans la coordination autour de la protection et la valorisation des aménités. L'emploi d'une méthodologie analogue à un processus en « boule de neige⁷ » a permis d'identifier l'ensemble des acteurs les plus impliqués dans la coordination autour des aménités dans un premier temps. Dans un second temps, elle a permis d'identifier les liens de collaboration existants entre eux. L'analyse a ainsi porté sur 64 acteurs porteurs d'enjeux et 357 relations de collaboration effective.

V. QUELQUES RESULTATS OPERATIONNELS

Les questions de recherches soulevées par la problématique de ce projet ont donné lieu à quatre articles scientifiques (déjà parus ou en phase de parution), neuf communications scientifiques, deux communications au grand public. Elles ont fait l'objet de deux mémoires de master 2, et ont permis d'initier deux travaux de thèse. Quelques résultats méritent cependant d'être soulevés ici pour renouveler les modes de gestion et de valorisation touristique des aménités naturelles et patrimoniales.

Résultat n°1: le tourisme en espace naturel et rural renvoie à des pratiques très diversifiées liées aux aménités

Le tourisme impliquant les aménités naturelles couvre des pratiques et des motivations de visite très différentes entre :

- la visite de sites naturels et patrimoniaux de renom et remarquables
- l'exercice d'activités de pleine nature à caractère plus au moins sportif nécessitant des infrastructures (sports d'eau, escalade, randonnée pédestre)
- l'agrément des paysages naturels et la convivialité des espaces ruraux comme cadre de vie temporaire sans faire d'activité spécifique
- le retour chez soi, en rendant visite à la famille
- le tourisme gastronomique

⁷ La méthodologie boule de neige consiste à demander à une personne de citer ses relations (en fonction du domaine concerné) puis d'interviewer les relations citées en répétant l'opération. A des fins d'identification de groupes ou communautés particulières, le processus s'achève lorsqu'aucune relation (nom de personne) nouvelle est citée.

Résultat n °2 : Les espaces ruraux restent attractifs pour le tourisme estival et un tourisme marchand s’y développe

- Les espaces ruraux (classement INSEE) aquitains restent très compétitifs. Ils accueillent plus de 45% des fréquentations estivales de la région Aquitaine. A titre de comparaison, ces fréquentations atteignent 48 % en Auvergne et 40% en Rhône-Alpes.
- Le tourisme marchand représente plus de 60% des séjours en espaces ruraux pour l’Aquitaine. Cette proportion est plus importante autour de l’estuaire de la Gironde (76%).
- Les aménités impactent directement les dépenses des touristes. Pour les territoires bien dotés en aménités, les touristes séjournent plus longtemps et du coup dépensent davantage.
- Les prestations de services offertes en milieu rural sont relativement de moins bonne qualité qu’en ville. Dans ce contexte, les services d’hébergement (mais aussi les produits locaux) de meilleure qualité valorisent proportionnellement mieux les aménités.
- Il y a de fortes similarités quant aux formes de tourisme qui sont pratiquées en espace rural quelque soit les régions de destination. Le tourisme en espace rural est un tourisme plus actif que le tourisme en espace urbain. Les séjours sont largement ponctués par la pratique d’activités récréatives et de loisirs.
- Si l’on utilise les activités récréatives et de loisirs comme facteur principal de segmentation des pratiques touristiques du secteur marchand, on peut distinguer trois segments principaux: Nature et patrimoine local, Activités récréatives de nature, et gastronomie (en émergence).

Résultat n°3 : La diversification de l’offre de court-séjour serait une véritable option pour les territoires de l’estuaire de la Gironde

- Une politique de différenciation intra-régionale en matière touristique s’effectue d’abord par la diversification de l’offre. Pour le cas des territoires bordant l’estuaire de la Gironde, le développement du tourisme autour des aménités naturelles et patrimoniales nécessite de viser un segment de marché particulier. Avec le développement des séjours courts et des coffrets week-end, des séjours découverte de la nature, dans la même gamme et complémentaire de l’oenotourisme sont les séjours préférés des touristes potentiels.
- Les répondants sont prêts à payer ces séjours aussi chers que les séjours autour du vin et du patrimoine viticole. A la seule condition, qu’ils puissent accéder aux plus authentiques des paysages et du patrimoine pour une expérience insolite. Ils veulent une traversée en bateau du fleuve pour accéder aux paysages de marais et aux îles. Leur prix pour accéder à ces aménités est largement plus élevé que le tarif pratiqué actuellement par les compagnies de bateau collectif. Les touristes potentiels sont en effet prêts à payer 28€50/personne pour la traversée, un montant largement plus élevé que le tarif pratiqué actuellement, de l’ordre de 18€50.

Résultat n°4 : Le développement du tourisme fluvial serait alors un défi à relever pour les territoires de l'estuaire de la Gironde

- Avec une fréquentation annuelle chiffrée à 190.000 de passagers, le tourisme fluvial en Aquitaine reste très modeste. L'ensemble des destinations fluviales hors Iles de France totalise actuellement 3,4millions de passagers, qui selon nos estimations, rapportent un bénéfice économique annuel avoisinant les 88 millions d'euros. Le secteur du tourisme fluvial mérite par conséquent l'attention des acteurs publics régionaux comme des opérateurs touristiques, en Aquitaine et l'estuaire de la Gironde peut devenir une destination dans ce secteur.

- Parler de tourisme conduit nécessairement à évoquer le projet de PNR. Les PNR sont des politiques dédiées aux territoires qui souhaitent s'orienter vers le tourisme pour mieux préserver leur environnement naturel. Chaque année, les parcs naturels régionaux accueillent 15% environ des séjours des touristes français. L'accroissement des candidatures au classement en PNR semble coïncider avec leur succès touristique. Un projet de PNR a été lancé pour la partie estuarienne du département de la Gironde. La délimitation du périmètre géographique est très délicate. Pour les premiers PNR, les discussions ont duré en moyenne douze ans. Après des vifs débats, en 2010, la décision a été prise. Le parc couvrira la rive gauche, c'est-à-dire des communes situées sur le territoire du Pays Médoc. En l'absence d'un PNR qui fédérerait les deux rives, la solidarité qu'implique le tourisme fluvial autour des aménités les plus authentiques de l'estuaire (les paysages de marais et les îles) mettra donc au défi les acteurs économiques et politiques locaux des deux côtés.

Résultat n°5 : Le mode de gouvernance de l'action collective autour des aménités laisse pour le moment peu de place aux acteurs privés

Du côté de l'action territoriale, plusieurs dispositifs institutionnels dédiés à la protection (SAGE, sites NATURA 2000...) ou à la valorisation des aménités (LEADER, charte paysagère et environnementale...) permettent d'observer les implications des acteurs au travers de leur participation à ces dispositifs. Le premier enseignement livré est que cette participation est majoritairement le fait d'acteurs publics (élus et techniciens). Cette sur-représentation s'opère au détriment des associations environnementales malgré leur rôle historique dans l'affirmation de la dimension naturelle de l'estuaire. Elle se fait également au détriment du secteur privé marchand, quasi-absent de ces dispositifs.

Par ailleurs lorsque l'on interroge les acteurs les plus impliqués à propos de leurs collaborateurs autour d'actions concrètes (projets, événements...), l'on s'aperçoit d'une déconnexion entre le réseau de relations issues de ces dispositifs et le réseau de relations issues de leur collaboration effective. On peut alors soulever quelques interrogations, et discuter des impacts des différents dispositifs institutionnels en tant qu'outil de coordination territoriale :

- Les dispositifs dédiés à la protection et la valorisation des aménités ont une influence positive sur la collaboration, mais ne jouent-ils pas un effet d'éviction de certains acteurs, en particulier privés ?

- La taille de l'estuaire implique une distance géographique entre les acteurs qui constituerait un frein à la formation de liens de collaboration. Mais, quid des frontières institutionnelles qui morcellent le territoire de la demande.
- L'historique des coordinations passées influe sur les collaborations : les liens se maintiennent et ont un effet cumulatif; cette dynamique sociale limite l'implication de nouveaux acteurs. D'où la nécessité d'outil institutionnel pour impulser la formation de collaborations nouvelles.

L'ensemble de ces résultats permet en outre de dégager des éléments de perspective en matière de coordination. L'entrée par les dispositifs permet de mettre en lumière la coordination des collaborations à l'échelle territoriale, elle permet également de montrer son étanchéité : envers les collaborations nouvelles susceptibles d'émerger, mais aussi des collaborations existantes à l'échelle infra-territoriale. La coordination telle qu'elle est observée n'implique que les actions à l'échelle de l'estuaire, et ne fédère pas les actions plus localisées. Ce qui pose la question de l'articulation entre une coordination de nature informelle à l'échelle de l'estuaire et les actions menées à l'échelle des différentes collectivités qui bordent l'estuaire.

IV. IMPACT DU PROJET

Articles de revues à comité de lecture (parus, acceptés, soumis)

1. Boschet C., Rambonilaza M. 2010. "Les mécanismes de coordination dans les réseaux sociaux : un cadre analytique de la dynamique territoriale", *RERU*, n°3, juin 2010, pp 569-594.
2. Boschet C., Rambonilaza M. 2012. "Dispositifs formels et collaborations inter-individuelles autour des aménités environnementales", *Management et Avenir*, Vol. 1 (44), 24p.
3. Rambonilaza T., 2012. Demande de séjour touristique en espace rural et vecteurs de valorisation marchande d'aménités naturelles, *Revue d'Etudes d'agriculture et d'environnement* (accepté avec révision), 20 pages.
4. Bel F., Lacroix A., Lyser S., Rambolinaza T., Turpin N., 2012. Déterminants de la demande touristique en espace rural, (en attente de soumission), 22 p.

Communications scientifiques et actes de colloques

5. Mollard A., Rambonilaza T., Moalla M, 2009.- "Les attributs environnementaux des biens complexes territorialisés : quelles méthodes d'évaluation ?" XLVI^{ème} Colloque de l'ASRDLF, Clermont-Ferrand, 6-7-8 juillet, CD-Rom des actes du colloque, 15 p + biblio
6. Carrère M., Bel F., Lacroix A., Lyser S., Rambonilaza T., Truchet S., Turpin N. 2010. "Les pratiques touristiques dans les espaces ruraux : une approche par la demande dans trois régions", in Ecole-chercheurs PSDR,"Chemins de recherches partenariales et interdisciplinaires", Carcans (33, France), 26-28 mai
7. Boschet C., Rambonilaza T. 2010. *The strategic network formation analysis for environmental governance, an empirical issue*, 7th Conference on Applications of Social Networks Analysis, Zurich, 15-17/sept. (Diaporama 8)
8. Bel F., Lacroix A., Lyser S., Rambonilaza T., Turpin N., 2011. *Pratiques touristiques et aménités en espace rural*, 48^{ème} colloque ASRDLF, Schoelcher-Martinique, 6-7-8 juillet,

15 p.

9. Bertrand N., Boschet C., Vollet D., 2011, *Institutional economics to analyse environmental governance at territorial level: French cases of agri-environmental measures and environmental agricultural leases*, 51^{eme} congrès de l'ERSA, 30 Août-3 septembre, Barcelone, 18 p.
10. Boschet C., Rambonilaza T., 2011. *Environmental Governance through the Formation of Network of Collaboration : the Case of the Gironde Estuary*, Résumé soumis et accepté au Symposium International Estuaries and Lagoon Ecosystem Trajectories, 24-28 octobre. (Diaporama 11)
11. Ben Othmen, A., 2011. "Nature Based Tourism: A prospect through the understanding of recreational practices: the case of the Gironde Estuary", 4th International Conference Advances in Tourism Economics, 14-15 April, Lisbon, Portugal, 13 p.
12. Ben Othmen, A., 2011. "The Gironde estuary nature-based tourists: examining and identifying the relationship between their trip expenditure and visit motivation", workshop on The Economics and Management of Leisure, Travel and Tourism, 28-29 November, Rimini, Italy, 22 p.
13. Ben Othmen, A., 2011. "Nature-based-tourism, environmental taxes and natural area preservation funding. With special reference to the Gironde Estuary sites", Environmental Federalism Conference, 9-10 December, Ancona, Italy, 18 p.
14. Lyser S., 2010.- "Évolution des séjours touristiques en Aquitaine entre 2003 et 2007", Analyse des enquêtes 'Suivi de la Demande Touristique' (TNS SOFRES 2003-2005-2007) Rapport de recherche, mai, 64p.

Thèses réalisées en lien avec AMEN

15. Asma Ben Othmen, "Financement de la préservation des ressources naturelles à partir du développement du tourisme de nature", Doctorat en sciences économiques, co-direction P. Point et T. Rambonilaza, soutenance prévue début 2013.
16. Boschet C. "Action publique pour la valorisation d'aménités environnementales - Une analyse par les réseaux sociaux : les territoires de l'estuaire de la Gironde", co-direction O. Bouba-Olga et T. Rambonilaza, Doctorat en sciences économiques, soutenance prévue début 2013.

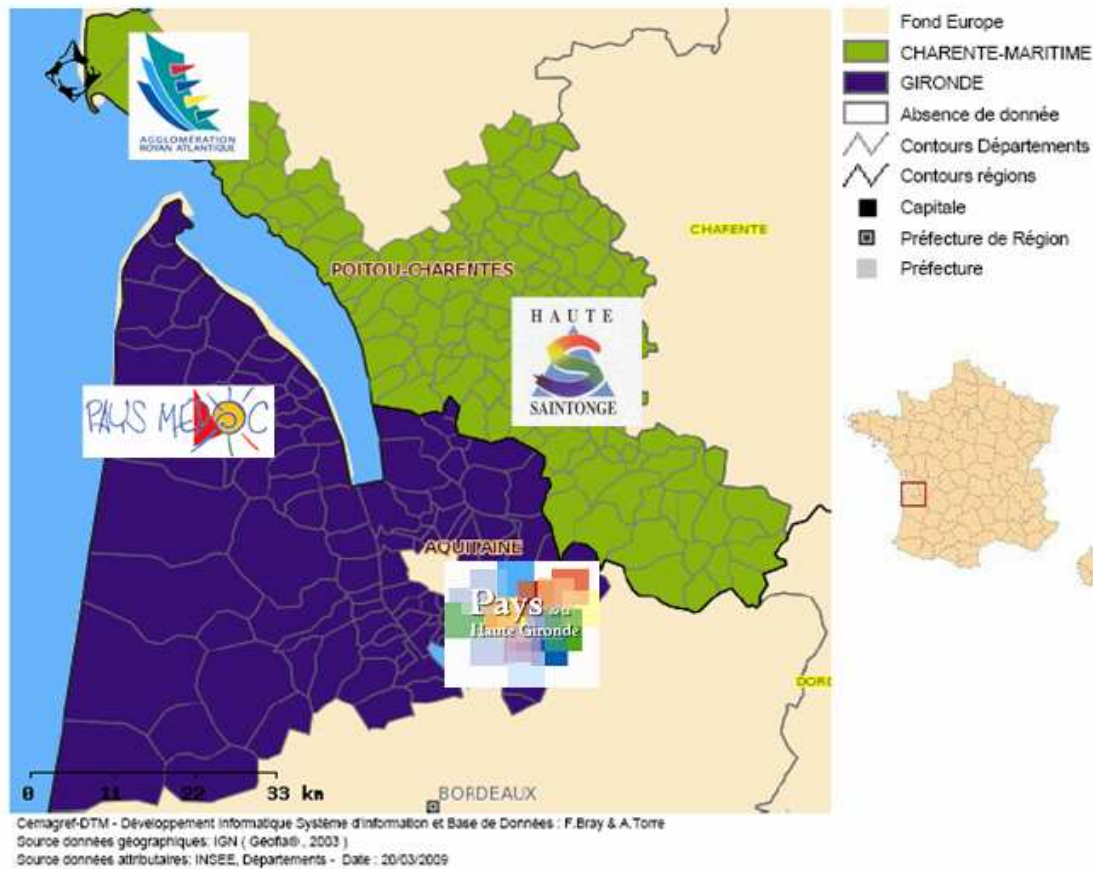
Mémoires de Fin d'études d'ingénieur, Master 1 ou 2, Licence

17. Chaussebourg C., août 2009. *Mise en œuvre de diagnostic de territoire(s) : Le cas de l'estuaire de la Gironde*, Master 2 Pro "Développement Economique Local", Université de Poitiers, (C. Boschet Dir.) 78 p.
18. Favre G., 2009. *Éléments d'analyse de la coordination autour des aménités de l'estuaire de la Gironde*, mémoire de Master 2, SCAT "Systémique Complexe Appliquée aux territoires", Université Toulouse1 (Ch. Boschet Dir.), 150 p.

Valorisation grand public

19. Boschet Ch., Rambonilaza T., Décembre 2011. *Valoriser les aménités des espaces ruraux*, projet **AMEN**, volet Aquitaine, Série Les 4 pages PSDR3
20. Boschet Ch., 2011. *L'estuaire de la Gironde peut-il devenir une destination touristique comme les autres?*, Conférence organisée par le journal "Sud-Ouest" et l'association "Gens d'Estuaire", partenariat CG Gironde et CG Charente-Maritime, Mortagne-sur-Gironde, 18 mai, (intervention orale).

V. ANNEXES



VI. REFERENCES CITEES DANS LE TEXTE

- Angeon V. (2008), « L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 237-250.
- Colletis-Wahl K. (2008), « Micro-institutions et proximités: quelles lectures des dynamiques territoriales », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 251-264.
- Gilly J.P, Wallet F. (2007), « Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 699-722.
- Lancaster K. J. (1971) *Consumer demand: a new approach*, Columbia University Press.
- OCDE (1994). *La contribution des aménités au développement rural*. Paris, OCDE.
- OCDE (1999). *Cultiver les aménités rurales - une perspective de développement économique*. Paris, OCDE.
- Palmquist R. (1991), «*Hedonic methods*», In: Braden J. and C. Kolstadt [Eds.], *Measuring the Demand for Environmental Quality*, Elsevier, North Holland.
- Pecqueur, B., Zimmermann, J.B. (Eds), (2004). *Économie de proximités*, Hermès-Lavoisier, Paris, 264pages.
- Perrier-Cornet P., (2004). « L'avenir des espaces ruraux français; dynamiques et perspectives à l'horizon 2020 », *Futuribles*, n° 299, pp.77-95.
- Rugg D. (1972) *The choice of a journey Destination : A Theoretical and Empirical Analysis*, *The Review of Economics and Statistics*, 64-72.
- Ternaux P., (2007). « Dynamiques territoriales, structures sociales et comportement des acteurs », *XLII^{ème} Colloque International de l'ASRDLF*, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet.